







PRÉSENTATION DE LA **FORMATION**



Décembre 2024







Programme détaillé

Contexte de la formation

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap physique, psychique ou social, quelles qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant sur les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent,il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non-verbale. Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il participe à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants. Il transmet et rend compte de ses observations et actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Pré-requis et conditions d'admission

Les candidats admis à se présenter sont :

- ✓ Les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent, les salariés ayant un emploi dans le secteur médico-social (formation en alternance) ainsi que les personnes en reconversion et les demandeurs d'emploi;
- ✓ Les personnes ayant acquis des domaines de compétence par la voie de la VAE et qui souhaitent acquérir les domaines de compétences manquants par la voie de la formation.

Pas de pré-requis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

Pour s'inscrire à l'entretien d'admission, il convient de demander un dossier d'inscription par internet sur www.irtsca.fr pour la rentrée suivante.

Un dossier d'inscription est remis aux personnes (demandeurs d'emploi) qui assistent à la réunion d'informations collectives

Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Accompagnant Educatif et Social;
- ✓ Connaître les gestes et les attitudes à tenir en situation professionnelle ;
- ✓ Acquérir les connaissances suffisantes pour se préparer au diplôme d'Etat AES ;
- ✓ Accéder à une qualification de niveau III.

Méthodes pédagogiques

Le DEAES est une formation de niveau III qui est orientée sur les pratiques professionnelles. L'IRTS CA accompagne l'apprenant en proposant outre des savoirs théoriques, un suivi personnalisé individuel mais aussi collectif :

- ✓ Une formalisation du parcours de l'apprenant avec un suivi personnalisé, une guidance individuelle,
- ✓ Une formalisation de l'alternance intégrative avec une reconnaissance des sites qualifiants, un va et vient entre les apports du terrain et ceux de l'institut ; des rencontres avec les référents professionnels, des visites de stage
- ✓ Une vie de promotion, une vie de groupe ; des espaces collectifs d'élaboration de l'identité professionnelle
- ✓ Une pédagogie centrée sur l'apprenant, ses besoins, son rythme d'apprentissage
- ✓ Une démarche inductive, des cours interactifs,
- ✓ Une participation active de l'apprenant pour les préparations d'épreuves ; soutenance blanche, correction des écrits, devoirs sur table.
- ✓ Un portfolio qui retrace le parcours de professionnalisation
- ✓ Des mises en situation mobilisées à travers différentes activités pédagogiques : ateliers, simulateur de vieillissement, jeux de rôles, simulation d'entretien, situation d'accompagnement.

Une certification

Le diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES) est délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.

5 blocs de certifications :

BLOC DE COMPETENCE 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- ✓ Epreuve écrite étude de cas pratique organisée par les DREETS en établissement de formation
- ✓ Un oral à partir d'un dossier de pratique professionnelle évaluée par l'établissement de formation

BLOC DE COMPETENCE 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

✓ Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne

BLOC DE COMPETENCE 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

✓ Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage

BLOC DE COMPETENCE 4 : Positionnement en tant que travailleur social

✓ Présentation orale d'une étude situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne

BLOC DE COMPETENCE 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

✓ Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation

Une évaluation

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Débriefing avec les apprenants au terme de chaque journée ;
- ✓ Réunion avec les promotions constituées ;
- ✓ Réajustement permanent ;
- Questionnaire de satisfaction via apprenants et aux parties concernées
- ✓ Conseil de Perfectionnement, rapport d'activité
- ✓ Evaluation des objectifs : attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation de stage
- ✓ Bilan aves les prescripteurs (France Travail, missions locales) et un représentant de la région

Une organisation

La formation préparant au diplôme d'état AES doit être dispensée sur une amplitude de 12 à 24 mois. L'IRTS-CA propose la démarche de professionnalisation d'une durée de formation de 18 mois pour les salariés ou assimilés et autres sauf pour les demandeurs d'emploi avec une formation d'une durée de 12 mois.

Elle comporte :

- √ 546 heures de formation théorique
- ✓ 21 heures de formation AFGSU niveau 2
- √ 840 heures de formation pratique (24 semaines).

Une équipe pédagogique

- ✓ Corinne Miceli : responsable de la formation.
- ✓ Delphine Jimenez : formatrice permanente
- ✓ Clothilde Drai : formatrice permanente
- ✓ Cathy Ferger : assistante de formation
- ✓ Rajae Kamal : Chargée des admissions

Identification de notre organisme de formation

- ✓ Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- ✓ Directeur Général : Mr Stéphane FOURNAL
- ✓ Directrice de la pédagogie et des formations : Simone FOND
- ✓ Date de création : 16/01/1991
- ✓ Nature juridique : Association de loi 1901
- ✓ Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- ✓ Adresse : 8 Rue Joliot Curie 51100 REIMS
- ✓ Tel: 03.26.06.82.52
- ✓ Contact : <u>rajae.kamal@irtsca.fr</u>
- ✓ Site internet : <u>www.irtsca.fr</u>